



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 04375

Numéro SIREN : 798 703 567

Nom ou dénomination : P.B. AVENTURE 17

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2015 sous le numéro de dépôt 16984

OCTOBRE 2015	Rapports du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes	ORCOM
--------------	--	-------

SARL PB AVENTURE 17
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 763 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 68 GRANDE RUE - 78840 VERNEUIL-SUR-SEINE

R.C.S VERSAILLES 798 703 567
SIRET: 798 703 567 000 15 NAF : 6612Z

16984

1386373
n° de
gestion



- 3 NOV. 2015

..*.*.*

n° de
facture

Guy.

n° de
chrono

SOMMAIRE

RAPPORT UNIQUE
ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

Gp

OCTOBRE 2015	Rapports du Commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes	ORCOM
--------------	--	-------

- 1 -

SARL PB AVENTURE 17

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 763 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 68 GRANDE RUE – 78840 VERNEUIL-SUR-SEINE

R.C.S VERSAILLES 798 703 567

SIRET: 798 703 567 000 15 NAF: 6612Z

..*.*.*

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société PB AVENTURE 17, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée.

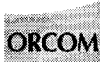
Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 9 Juillet 2015, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

I- Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à

OCTOBRE 2015	Rapports du Commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes	
--------------	--	---

- 2 -

cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

L'analyse de la situation de la société ne révèle pas de risque apparent quand à la continuité d'exploitation et la situation de la trésorerie.

II- Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

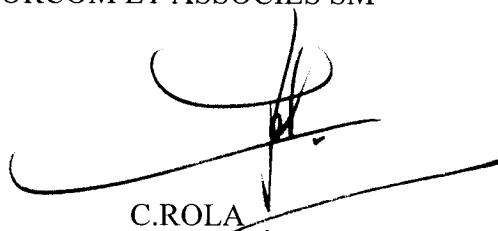
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Fontainebleau, le 02 Octobre 2015

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES ET A LA TRANSFORMATION

ORCOM ET ASSOCIES SM



C.ROLA

Associé Mandataire Social